



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 25 mars 1997 — N° 82

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau

QUÉBEC

25 mars 1997

25 mars 1997

Le mardi 25 mars 1997

N° 82

La séance est ouverte à 10 h 09.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Bégin, ministre de la Justice, proposant que le principe du projet de loi n° 89, Loi sur l'application de la Loi sur la justice administrative, soit maintenant adopté.

À 12 heures, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

25 mars 1997

La séance reprend à 14 h 07.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôt de rapports de commissions

Mme Bélanger (Mégantic-Compton) dépose:

Le rapport de la Commission de l'aménagement et des équipements qui, les 4, 5, 6, 11, 13, 18, 19 et 20 mars 1997, a tenu des consultations particulières sur le projet de loi n° 92, Loi sur la Commission de développement de la métropole.

(Dépôt n° 739-970325)

Dépôt de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Lefebvre (Frontenac) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 2718 citoyens du Québec, concernant le maintien de la maternelle à mi-temps pour les enfants de cinq ans.

(Dépôt n° 740-970325)

25 mars 1997

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Ouimet (Marquette) dépose:

Copie d'une lettre, en date du 25 mars 1997, adressée à M. Lucien Bouchard, premier ministre, par M. Luc Savard, président de la Fédération des enseignantes et enseignants de commissions scolaires, concernant les négociations entre le gouvernement et le personnel enseignant.

(Dépôt n° 741-970325)

Motions sans préavis

M. Fournier (Châteauguay) présente une motion concernant la tenue d'une commission parlementaire sur le projet gouvernemental de modification constitutionnelle à l'égard des commissions scolaires linguistiques; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Bélanger, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses consultations particulières sur le livre vert intitulé «La réforme de la sécurité du revenu: Un parcours vers l'insertion, la formation et l'emploi»;
- la Commission de la culture, afin de poursuivre son étude détaillée du projet de loi n° 40, Loi modifiant la Charte de la langue française.

M. le Président donne l'avis suivant:

25 mars 1997

—la Commission de l'économie et du travail se réunira afin d'entendre les dirigeants d'Hydro-Québec dans le cadre de son mandat de surveillance de cet organisme.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. le Président informe l'Assemblée que, le mercredi 26 mars 1997, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Le Hir (Iberville). Cette motion se lit comme suit:

QUE l'Assemblée nationale, dans un souci de réaffirmer les principes de la charte des droits de la personne et de favoriser la bonne entente entre tous les citoyens du Québec, quelles que soient leurs origines, condamne le nationalisme ethnique sous toutes ses formes et l'utilisation par qui que ce soit de ses thèmes, de ses stratégies et de son langage pour favoriser et entretenir la discorde entre les Québécois, dans quelque intérêt que ce soit,

ET invite en conséquence tous les groupes d'intérêts qui représentent des Québécois, indistinctement ou selon leurs origines, à s'abstenir de favoriser ou d'entretenir la discorde entre les Québécois sur la base de leurs origines ethniques.

25 mars 1997

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Bégin, ministre de la Justice, proposant que le principe du projet de loi n° 89, Loi sur l'application de la Loi sur la justice administrative, soit maintenant adopté.

Sur la motion de Mme Houda-Pepin (LaPinière), le débat est ajourné.

Débats de fin de séance

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 308 et 309 du Règlement, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance:

- le premier, sur une question adressée par M. Fournier (Châteauguay) à M. Brassard, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, au nom de M. Bouchard, premier ministre, concernant les modifications constitutionnelles relatives aux commissions scolaires linguistiques;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Vallières (Richmond) à M. Brassard, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, au nom de M. Bouchard, premier ministre, concernant le taux de chômage dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean;
- le troisième, sur une question adressée par Mme Houda-Pepin (LaPinière) à M. Simard, ministre des Relations internationales, concernant un article paru dans le *Boston Globe* au sujet de la ville de Montréal.

Puis, à 15 h 56, M. Pinard, vice-président, suspend la séance.

La séance reprend à 16 h 07.

25 mars 1997

Affaires prioritaires

Discours sur le budget

M. Landry, ministre des Finances, prononce le discours sur le budget.

Au cours de son intervention, M. Landry dépose, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, les documents suivants:

—le tableau démontrant l'impact sur le revenu disponible de la réforme de l'impôt sur le revenu des particuliers;

(Dépôt n° 742-970325)

—le sommaire des opérations financières pour 1996-1997;

(Dépôt n° 743-970325)

—le sommaire des opérations financières pour 1997-1998.

(Dépôt n° 744-970325)

À la fin de son intervention, M. Landry propose que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement.

M. Bourbeau (Laporte) fait quelques commentaires au nom de l'opposition officielle.

À 17 h 50, sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 26 mars 1997, à 10 heures.

25 mars 1997

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU